

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Abéba, Ethiopia, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321  
Courriel: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
699<sup>ème</sup> RÉUNION  
ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE  
11 JUILLET 2017

PSC/PR/1(DCXCIX)

COMMUNIQUÉ

## COMMUNIQUÉ

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 699<sup>ème</sup> réunion, tenue le 11 juillet 2017, a adopté la décision qui suit sur la situation en République de Guinée-Bissau:

### **Le Conseil,**

1. **Prend note** des communications faites par la Commission et le Représentant spécial du Président de la Commission pour la Guinée-Bissau, l'Ambassadeur Ovidio Manuel Barbosa Pequeno. Le Conseil **prend également note** de l'allocution faite par le Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, Umaro Mouktar Cissoko Embalo, ainsi que des déclarations faites par les représentants du Togo, Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Commission de la CEDEAO, des Nations unies (ONU) et de l'Union européenne (UE);
2. **Rappelle** ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation en Guinée-Bissau, en particulier le communiqué PSC/PR/COMM.(DCXLVIII), adopté lors de sa 658<sup>ème</sup> réunion tenue le 13 février 2017, appelant au dialogue et au strict respect et à la mise en œuvre, par toutes les parties prenantes bissau-guinéennes, de l'Accord de Conakry du 14 octobre 2016 et de sa feuille de route pour trouver des solutions à leurs différends et surmonter les défis auxquels leur pays est confronté;
3. **Réitère sa profonde préoccupation** face à l'impasse politique persistante en Guinée-Bissau et face aux difficultés socio-économiques que la crise actuelle a entraînée pour la population, ainsi que face à la paralysie institutionnelle qui affecte le pays ces deux dernières années;
4. **Réitère en outre** la validité continue de l'Accord de Conakry du 14 octobre 2016, comme le seul cadre pour un règlement pacifique de la crise en Guinée Bissau. À cet égard, le Conseil **se félicite** des conclusions de la 51<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO tenue à Monrovia, le 4 juin 2017, qui a souligné la nécessité pour toutes les parties prenantes de se conformer aux dispositions de l'Accord. Le Conseil **exhorte** le Président de la République, José Mário Vaz, à se mettre à la hauteur de ses responsabilités face à cette situation en montrant la voie à suivre dans la mise en œuvre de l'Accord, conformément aux dernières décisions de l'UA et de la CEDEAO sur la Guinée Bissau. Le Conseil **exhorte en outre** toutes les parties à s'abstenir d'actions ou de déclarations susceptibles d'exacerber les tensions et d'inciter à la violence et **appelle** au respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression;
5. **Rappelle** que la Guinée-Bissau a prévu de tenir des élections législatives et présidentielles, respectivement en 2018 et 2019. Le Conseil **souligne la nécessité urgente** de surmonter l'impasse, y compris par des arrangements institutionnels urgents qui

permettraient de créer des conditions propices à la préparation et à la tenue des prochaines élections dans les délais et dans le calme;

6. **Félicite** la CEDEAO pour ses efforts continus visant à trouver une solution à l'impasse actuelle en Guinée-Bissau, tel que réitéré dans le communiqué final de la 51<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence de la CEDEAO. À cet égard, le Conseil **félicite en outre** la Mission de la CEDEAO en Guinée Bissau (ECOMIB) pour ses efforts de stabilisation depuis son déploiement dans le pays et **se félicite** de la prorogation de son mandat pour 3 mois supplémentaires. Toutefois, le Conseil **exprime sa préoccupation** face au retrait envisagé de l'ECOMIB de Guinée-Bissau d'ici fin septembre 2017, en raison de contraintes financières. À cet égard, le Conseil **appelle** la communauté internationale à conjuguer ses efforts pour mobiliser des ressources financières en appui à la poursuite des opérations de l'ECOMIB, en ces moments critiques en Guinée-Bissau. Le Conseil **exprime son soutien** à la détermination de la CEDEAO à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Conakry, en vue d'une paix et d'une stabilité durables en Guinée Bissau;

7. **Exhorte** la communauté internationale, en particulier les P5 (UA, Nations unies, UE, CEDEAO, et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)), à poursuivre ses efforts de manière coordonnée dans la recherche d'une solution durable aux défis auxquels la Guinée-Bissau est confrontée. Le Conseil **décide en outre** d'entreprendre, au cours de l'année 2017, une mission en Guinée-Bissau, en vue de suivre la mise en œuvre des décisions de l'UA et de la CEDEAO et d'interagir avec les parties prenantes sur la voie à suivre;

8. **Demande** à la Commission de continuer à tenir le Conseil régulièrement informé de la situation en Guinée-Bissau;

9. **Décide** de rester activement saisi de la question.